

FICHE PROJET  
PROGRAMMATION

**Comité de programmation du 05.03.2020**  
**Programme Leader**  
**CP n° 1-2020**  
**Mende**

**Intitulé du projet : La compagnie du Lézard s'engage**

Maîtrise d'ouvrage : Association la Compagnie du Lézard

Coordonnées : Compagnie du Lézard, Chemin des rouvières, 48000 Badaroux

Mail : compagniedulezard@orange.fr

Tél : 04 66 44 70 43, Tel portable : 07 86 44 98 90

Partenaires projet :

*Ce projet s'inscrit dans la fiche action n°3*

*« Soutenir les initiatives locales favorisant un cadre de vie de qualité et durable »*

*Et dans l'objectif opérationnel*

*« Structurer l'offre culturelle, sportive et de loisirs à fort potentiels d'emplois sur le territoire »*

*Et dans le type d'opération*

*« Soutien à la création et l'aménagement d'équipement culturels, sportifs et de loisirs »*

*« Soutien à la structuration et l'accompagnement de projets, notamment culturels, sportifs et de loisirs »*

**Description du projet :**

Enjeux :

- Pérenniser la compagnie du Lézard en s'équipant d'un matériel adapté à une pratique théâtrale et artistique.

Objectifs :

- Equipement d'un matériel son et lumière adapté à une pratique mobile sur des lieux différents.

Contenu de l'action :

- Acquisition d'un matériel son de qualité (enceintes, régie midi, câblage), lumière (projecteur led, régie midi, câblage) et de structure (pont, pendrillons)

Résultats attendus :

- Amélioration de la qualité d'accompagnement des projets.
- Structuration sur le long terme.
- Modernisation des équipements.
- Améliorer la professionnalisation du projet de la compagnie notamment dans le cadre de la Saison Culturelle de Badaroux, du festival Môme au cœur et de la Lezard School.

Lieu d'implantation :

Badaroux

Plan de financement prévisionnel :


Dépenses	Montant HT en €	Co-financement	Montant en €	Taux
Dépenses	4 874 €	Conseil Départemental 48	779.84 €	16 %
		FEADER-Leader	3 119.36 €	64 %
		Autofinancement	974.80 €	20 %
<b>Total</b>	<b>4 874 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 874 €</b>	<b>100 %</b>

Les échanges avec les membres du comité technique du 19 novembre 2019 :

Le comité technique indique que c'est une confortation de l'activité et non un développement. Il se demande si le porteur de projet a connaissance de la stratégie de l'association Terres de vie en Lozère et des thèmes sur laquelle elle travaille. Il serait intéressant que la compagnie du lézard s'approprie la stratégie du territoire du GAL Terres de vie en Lozère afin de s'en inspirer pour ses prochains spectacles.

L'avis du comité technique :

Après avoir échangé sur les notations à mettre dans la grille de sélection, le comité technique note à hauteur de **20/20** pour le respect des indicateurs et à hauteur de **11.67/20** pour la cohérence du projet avec la stratégie du GAL et donne son avis :

20/20 (respect des indicateurs financiers)
11.67/20 (cohérence par rapport à la stratégie du GAL)
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="background-color: green; color: white; padding: 5px;">Avis favorable</div>  <div style="padding: 5px;">Avis favorable</div> </div>

Le comité technique émet un **avis favorable** pour le projet.

L'avis du comité de programmation du 12 décembre 2019 :

Un membre du comité notifie que ce projet n'est pas basé sur de l'évènementiel mais sur une structuration, et qu'il faut aider cette organisation, d'autant plus que ses activités sont permanentes et hors-saisons.

Les événements sont réfléchis et raisonnés ; il est important que le GAL soutienne ce genre de projets. *La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère n'étant pas présente, a donné son avis : avis favorable*

Le projet obtient les notes de :

20/20 pour le respect des indicateurs

11.67/20 pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère

Vote du projet « La Compagnie du Lézard se structure » pour opportunité :

Nombre de votants : 14 – Vote favorable à l'unanimité

Annexe 1 : Grille de sélection

Grille d'analyse et de sélection des projets présentés sur le LEADER - Fiche action 3

"La compagnie du Lézard se structure"				
Respect des indicateurs (0 ou 10)				
Indicateurs de la fiche action		Notation		Remarques
Nombre de structurations, d'équipements culturel, sportif, de loisirs ou environnemental créés, aménagés ou étudiés : 6 / Nombre de salles communales soutenues : 4 / Nombre d'action de promotion : 10 / Nombre de services à la personne créés ou aménagés : 2	<b>Le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (indicateurs) le montant du projet ne permet pas d'atteindre les objectifs de la fiche action (0), le montant du projet permet d'atteindre les objectifs de la fiche action (10)</b>	10	/10	
<b>Coef.8</b>	<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>/ 80</b>	
<b>TOTAL respect des indicateurs</b>		<b>20</b>	<b>/ 20</b>	

Qualité du projet				
Périmètre / échelle / objectif (0 / 5 ou 10)		Notation		Remarques
	Le projet rayonne sur le périmètre d'une commune (0), le projet rayonne sur le périmètre d'au moins 3 communes (5), le projet est porté / rayonne à l'échelle du périmètre d'un EPCI du territoire ou d'une commune nouvelle (10)	10	/10	
<b>Coef.0,40</b>	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>/ 4</b>	
Principes de priorité	Critère de priorité (0 / 5 ou 10)	Notation		Remarques
Valorisation des ressources locales	<i>Le projet :</i> <b>S'appuie sur les ressources locales (patrimoine naturel ou culturel, filières locales tels le bois, la pierre,...) le projet ne fait pas référence aux ressources locales (0), le projet fait référence à au moins 1 ressource locale (5), le projet a pour objet la valorisation de plusieurs ressources locales (10)</b>		/ 10	NC
	<b>Valorise le patrimoine et les savoirs faire locaux (technique traditionnelle, restauration d'un petit patrimoine bâti,...) le projet ne valorise aucun patrimoine et/ou savoir-faire local (0), le projet valorise 1 patrimoine et/ou savoir-faire local (5), le projet valorise au moins 2 et/ou plusieurs patrimoines ou savoir-faire locaux (10)</b>		/ 10	NC
	<b>Coef.0,20</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>/ 0</b>
Dimensions environnementales du projet	<i>Le projet prend en compte les problématiques environnementales suivantes :</i> <b>La prise en compte des ressources en eau et des énergies le projet ne fait pas référence à la problématique d'économies en eau et en énergie (0), le projet fait référence à la problématique des économies en eau et en énergie (5), le projet comporte un poste de dépense spécifique aux économies en eau et en énergies (10)</b>	5	/ 10	Achat du matériel peu énergivore
	<b>Le respect de l'environnement (cf. charte d'engagement éco évènement) le projet ne fait pas référence à cette charte (0), le projet s'engage sur au moins à 5 critères de la charte (5), le projet s'engage sur plus de 5 critères de la charte (10)</b>		/ 10	NC
	<b>Coef.0,20</b>	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>/ 2</b>
Dimensions partenariales du projet	<i>Le caractère partenarial du projet se manifeste par :</i> <b>La mobilisation de divers partenaires et/ou mutualisation de ressources, compétences, de lieux,... le projet ne mobilise aucun partenaire externe au porteur de projet ni aucune mutualisation (0), le projet mobilise au minimum 1 partenaire ou 1 mutualisation (5), le projet réunit des partenaires dont les relations sont fixées dans le cadre d'une convention de partenariat (10)</b>	0	/ 10	
	<b>Un projet qui prévoit de s'inscrire dans le temps et sur le territoire le projet n'a aucun lien avec les acteurs du territoire (0), le projet est en lien avec 1 partenaires local et s'inscrit dans la durée (5) le projet est en lien avec plusieurs partenaires locaux et s'inscrit dans la durée (10)</b>	10	/ 10	Cette association travaille avec de nombreux partenaires locaux. Ils animent de nombreux ateliers toute l'année. Ils organisent le festival Môme au Cœur chaque année en septembre

<b>Coef.0,30</b>	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>/6</b>	
Impact sur le maintien et l'accueil de population	<i>Le projet contribue à la stratégie d'accueil et de maintien de population portée par l'association Terres de vie en Lozère par :</i>			
	<b>Une action qui est en faveur du maintien et de l'accueil de populations</b> <i>le projet ne fait pas référence au maintien et à l'accueil de population (0), le projet fait référence au maintien et à l'accueil de population (5), le projet a pour objet principal le maintien et l'accueil de population (10)</i>	5	/ 10	La compagnie a plusieurs créations qui évoquent à la fois l'accueil et le maintien de population
	<b>La contribution à une bonne connaissance du territoire et de ses ressources</b> <i>le projet ne fait pas la promotion du territoire et de ses ressources (0), le projet fait en partie la promotion du territoire et de ses ressources (5), le projet a pour objet principal la promotion du territoire et de ses ressources (10)</i>	5	/ 10	Plusieurs créations de la compagnie valorisent le patrimoine local
<b>Coef. 0,60</b>	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>/ 12</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>14</b>	<b>/ 24</b>	
<b>TOTAL QUALITE DU PROJET</b>		<b>11,67</b>	<b>/ 20</b>	

Respect des Indicateurs	20	/ 20
Cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL Terres de vie en Lozère	11,67	/ 20

***Les dossiers n'ayant pas acquis au minimum 10 points sur 20 pour le respect des indicateurs et pour la cohérence du projet par rapport à la stratégie du GAL devront être retravaillés***